

«Enfants roms à l'école: le bilan est positif»

ÉCOLE POUR TOUS Lausanne accueille cinq enfants roms dans ses classes depuis février. Premier bilan avec le municipal de la Ville en charge de l'Education, Oscar Tosato.

Dominique Botti

dominique.botti@lematindimanche.ch

Ils sont cinq, âgés de 4 à 16 ans. Originaires de Roumanie, ils vivent à Lausanne depuis de nombreux mois avec leurs parents qui mendient en attendant de trouver un travail. Les enfants ont été scolarisés de février à juin 2014. Un premier bilan de cette expérience a été fait, vendredi après-midi, par la Ville de Lausanne et ses partenaires associatifs: la Communauté Sant'Egidio, Opere Rom et Point d'appui - Pastorale des immigrés.

Scolariser des enfants roms.

Une première pour Lausanne?

Oui, c'est un projet pilote, encore fragile. Avec ces jeunes, c'est un nouveau défi pédagogique qu'il faut relever. Les plus âgés n'ont pas l'habitude d'aller à l'école et ils sont porteurs de tous les préjugés qui pèsent sur les Roms et leur capacité de s'intégrer.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience?

Elle a été positive. Ces enfants ont suivi les cours comme n'importe quel autre écolier lausannois. Ils n'ont pas manqué un seul cours, ont fait leurs devoirs et respecté leur enseignant. Leurs parents ont soutenu et suivi avec intérêt leur scolarité. Le plus jeune d'entre eux a appris le français en quelques mois dans une classe ordinaire. Les quatre autres ont fréquenté une classe d'intégration avec d'autres élèves allophones. Tous pourront poursuivre les cours l'année scolaire prochaine.

Car ils seront toujours là en septembre?

Je n'en sais rien. Leurs parents n'ont toujours pas d'autorisation de séjour et de travail. Mais ils vivent aujourd'hui à Pully. Ils cherchent à se stabiliser. Si ces enfants sont encore dans la région cet automne, avec ou sans papiers, ils pourront réintégrer leur classe.

Quel programme d'enseignement ont-ils suivi?

Ils ont suivi un programme adapté, permettant l'acquisition de bases scolaires élémentaires et de français intensif. Les quatre enfants en classe d'intégration ont suivi un programme



Jean-Christophe Botti/Keystone

Pour Oscar Tosato, tout enfant doit pouvoir apprendre à lire et à compter.

horaire allégé. Il est primordial que ces enfants aillent en classe tout de suite. Leurs parents sont des ressortissants européens qui pourraient à plus ou moins long terme obtenir un statut de séjour. Il ne faut pas répéter les erreurs passées faites avec les enfants des saisonniers.

Comment ce projet est-il né?

Pour moi, tout a commencé en janvier 2014. J'ai fait la connaissance de ces

gens alors qu'ils occupaient un local sur un terrain des hauts de Lausanne que la ville a acheté pour développer un projet de logement. Lors d'un contrôle sur place, je me suis rendu compte qu'il y avait des enfants en bas âge qui n'étaient pas scolarisés.

Comment avez-vous réagi?

J'étais surpris. Mais surtout je leur ai immédiatement dit que si les enfants restaient en Suisse, ils devaient aller à l'école. C'est mon devoir de municipal en charge de l'Education de défendre un principe: tous les enfants doivent apprendre à lire et à compter. Quels que soient leur statut et leur origine.

Obtiennent-ils un statut spécial grâce à leur présence à l'école?

Non, cela ne change rien. Ils continuent à avoir un statut précaire. Je répète que leurs parents sont membres de l'Union européenne. Ils peuvent donc rester 90 jours dans notre pays, rentrer chez eux, puis revenir plus tard en Suisse sans visa. Ils font des allers et retours.

Ils n'ont pas de statut de séjour et vous leur offrez l'école?

Oui, car les autorités sont responsables de la scolarisation des enfants sur leur territoire. Les enfants n'ont pas à

subir les conséquences de la migration de leur famille.

D'accord, mais la loi est la loi?

Tout à fait. Il n'y a rien de répréhensible, l'obligation de scolarisation prime sur le statut de séjour des parents. Les questions de permis viennent dans un second temps. Et l'expérience lausannoise s'inscrit simplement dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant que notre pays a justement signée.

Qui a financé la scolarisation?

Ces parents ont peu de moyens de subsistance. La Ville prend en charge une partie des coûts de scolarité pour ces cinq enfants. Nous sommes responsables de tout ce qui relève des locaux et du parascolaire. Le canton paie les enseignants. Et les associations partenaires du projet ont proposé des parrainages à hauteur de 150 francs par mois et par enfant. Je n'ai pas les détails de cette recherche de fonds, mais il y a eu un réel élan de solidarité.

Une expérience positive qui ne risque pas de créer un appel d'air?

Aujourd'hui ce sont les discriminations que subit cette communauté qui sont problématiques. Il faut tout mettre en œuvre pour éviter les phénomènes de rejet qu'elle subit. ●

PUB

12 millions pour nos assurés.



Ça devrait faire clic après ça. Choisir sa caisse d'assurance-maladie s'avère payant: au mois de juin, la CPT, la principale caisse d'assurance-maladie en ligne, a reversé 12 millions de francs aux assurés ayant souscrit une assurance complémentaire d'hospitalisation. Les coûts hospitaliers 2013 de cette assurance ont été moins élevés que prévu. Or, la CPT avait anticipé cette évolution et créé un fonds d'excédents en faveur de ses assurés. Alors, que diriez-vous de profiter des prestations d'une caisse-maladie qui se distingue aussi par un conseil personnalisé, des primes avantageuses et un excellent service à la clientèle? N'hésitez pas à nous contacter via info@kpt.ch ou par téléphone au 058 310 98 89.

**KPT
CPT**
Simplement bien assuré.